

Contacts :

**Pour joindre la PASS, un numéro
unique (du lundi au vendredi de 9h à 16h30) :**

02 98 52 60 79

Ou par mail :

sm.social@ch-cornouaille.fr

P.A.S.S.

**Permanences d'Accès aux
Soins et à la Santé**

02 98 52 60 79

Service Social

**Centre Hospitalier Inter communal de Cornouaille
14, Avenue Yves Thépot B.P 1757 - 29 107 QUIMPER cedex**

Le public concerné par la PASS :

L'objectif de la PASS est de permettre l'accès aux soins à toute personne en situation de précarité dépourvue ou en attente d'ouverture de droits à l'assurance maladie (tous régimes confondus) : migrants en situation régulière ou irrégulière, bénéficiaires des minima sociaux, sans domicile fixe.

Le dispositif P.A.S.S.

Située au Centre Hospitalier de Cornouaille, la Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé propose, dans l'attente de l'ouverture des droits à l'assurance maladie, un accompagnement social dans la démarche d'ouverture des droits, des consultations médicales ainsi que des soins de premier recours.

Les permanences sociales :

Quimper : sur rendez-vous le lundi, jeudi et vendredi

Concarneau : sur rendez-vous le lundi

La rencontre préalable avec un Assistant de Service Social permet de coordonner le parcours de soins et d'engager la démarche d'ouverture des droits à une couverture maladie.

Les consultations médicales :

Quimper : sur rendez-vous le lundi après-midi

Concarneau : sur rendez-vous le mardi après-midi

Si l'état de santé le nécessite, des examens complémentaires peuvent être préconisés et effectués sur le Centre Hospitalier, ainsi qu'une orientation vers des services et structures extérieurs adaptés à votre situation.